Mardi 11 avril 2017



Paris 2024 et le Comité Paralympique Sportif Français partagent la candidature avec les acteurs du handicap

Lundi soir, au Sénat, le comité de candidature et le CPSF ont reçu les acteurs du handicap au cours de la soirée « *Partageons le podium* » ; l'occasion de renouveler l'ambition de Paris 2024 en matière d'inclusion.

Près de 200 participants ont participé à un grande réunion d'échange autour de la candidature française et de son ambition en matière d'héritage, notamment en faveur des personnes en situation de handicap. A l'invitation de la sénatrice Dominique Gillot, Présidente du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées, fédérations, associations, délégations ministérielles, médias, comités sportifs départementaux et régionaux ont répondu présents.

Le CPSF et le comité de candidature de Paris 2024 ont réuni tous les acteurs du handicap autour des athlètes qui portent la candidature : Marie-Amélie Le Fur, triple championne paralympique et co-présidente du comité des athlètes Paris 2024, Michael Jeremiasz, portedrapeau de la France aux Jeux Paralympiques de Rio et Ryadh Sallem, champion paralympique.

Une diversité d'acteurs qui témoigne du soutien national apporté à la candidature qui a fait de l'héritage des Jeux en France une préoccupation majeure. A l'image des 81% de britanniques qui confient avoir mesuré un changement positif vis-à-vis de l'inclusion suite aux Jeux de Londres en 2012, Paris 2024 veut franchir un nouveau palier en la matière.

Bernard Lapasset, coprésident de Paris 2024: « Nous voulons proposer des Jeux qui s'adressent au plus grand nombre et qui dépassent les frontières; qu'elles soient géographiques, sociales ou physiques. Nous voulons que les Jeux soient un accélérateur de changement et que notre société devienne plus inclusive à travers le sport. Athlètes et paraathlètes parlent une langue universelle qui est celle du sport. Avec Paris 2024 nous voulons ouvrir un nouveau chapitre qui puisse changer le quotidien de toutes les personnes en situation de handicap et répondre à l'engagement de tous les acteurs mobilisés sur ce terrain ».

Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont été conçus comme un seul projet. Sur la question du handicap, trois thématiques guident le travail du comité de candidature et des parties prenantes :

- L'amélioration des conditions d'accès et de la pratique pour tous ; amateurs ou professionnels
- Le développement de l'accessibilité des équipements
- Le changement de perception sur le handicap dans la société

C'est ce projet qui a été présenté au Comité International Paralympique à Bonn, le 9 février par les dirigeants de Paris 2024, Tony Estanguet, Etienne Thobois et Emmanuelle Assmann :

• Un concept commun pour les Jeux Olympiques et Paralympiques au cœur de Paris et dans des sites iconiques, comme la Tour Eiffel (Triathlon, Cyclisme sur route,

- Marathon), le Champ de Mars (Football à 5), l'esplanade des Invalides (tir à l'arc) et la Grande Halle de La Villette (Para Haltérophilie).
- 100% des sites de compétition et d'entrainement seront accessibles aux personnes en situation de handicap ; tout comme le village paralympique
- 90% des para-athlètes seront à moins de 30 min de leur site de compétition depuis le village

Un engagement qui a déjà été confirmé lors de la candidature et qui pose les bases d'ambitions fortes pour la période qui précédera les Jeux :

- Pour la première fois dans l'histoire d'une candidature, le comité a nommé un responsable de l'intégration paralympique.
- Le comité des athlètes qui est chargé des réflexions stratégiques et de la mobilisation nationale comprend de nombreux para-athlètes. Il est co-présidé par Marie-Amélie Le Fur, triple championne paralympique et Teddy Riner, double champion olympique.
- La « semaine olympique et paralympique à l'école » instaurée en janvier 2017 a contribué à sensibiliser 1 million d'enfants aux Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Paris 2024 et la ville de Paris visent le doublement des créneaux handisport dans les équipements sportifs.
- L'Etat s'est fixé l'objectif de permettre à 20% des personnes en situation de handicap de pratiquer une activité sportive.

Marie-Amélie Le Fur: « Le sport a été un fil rouge tout au long de ma vie. Ce moteur m'a permis de me construire en tant que citoyenne, évidemment comme athlète et aujourd'hui comme manager. Le message que porte Paris 2024 est celui d'une société plus inclusive et qui partage une vision positive du vivre-ensemble. L'horizon des Jeux en 2024 est positif, il est fédérateur et résolument optimiste pour tous les athlètes, quel que soit leur handicap ».

Pour Paris 2024 et le CPSF, la phase de candidature et les Jeux Paris 2024 sont une occasion unique de développer la pratique de tous les sports et pour tous les publics. Ils sont aussi un accélérateur de politiques publiques en matière d'accessibilité et un outil clef pour contribuer à changer le regard sur le handicap.

Emmanuelle Assmann, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français : « La présentation du projet Paris 2024 aux acteurs du handicap français est très importante pour mettre en lumière les ambitions du comité de candidature en matière d'accessibilité et de changement de regard sur le handicap. Paris 2024 est fermement engagé à assurer un niveau d'accessibilité exemplaire pour tous les sites de compétitions et à proposer une expérience optimisée des Jeux pour les personnes en situation de handicap. Un rendez-vous planétaire tel que les Jeux, au-delà de l'image d'excellence véhiculée par le sport de haut niveau, doit aussi être l'occasion de valoriser des enjeux sociétaux notamment dans la dimension du « vivre ensemble ». Je crois au pouvoir du sport et d'un tel événement pour participer à l'évolution, ne serait-ce qu'un peu, de notre société. Pour moi l'accessibilité c'est l'accès pour et par tous à la cité et aux infrastructures mais aussi à une offre de pratique sportive diversifiée et de qualité. Je suis persuadée que les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 seront un formidable accélérateur de changement. »

Parmi les nombreux projets qui seront développés dans le cadre des Jeux, Paris 2024 souhaite aussi développer une filière d'excellence du sport paralympique en France. Au Bourget, un centre d'entraînement paralympique sera créé à la suite des Jeux pour développer le hautniveau chez les para-athlètes et permettre à la France de regagner sa place parmi les toutes meilleures nations du monde.

Ryadh Sallem, champion paralympique: « Les Jeux sont plus que des Jeux, ce sont des enjeux. Ils permettront de développer l'accessibilité, non seulement du bâti mais aussi des esprits. Il faut créer une culture du handicap plus naturelle, dans laquelle la singularité est acceptée et plus envisagée comme une exception. Les Jeux à Paris en 2024 permettront de faire cela grâce à l'héritage qu'ils laisseront, aussi bien dans les infrastructures que dans les mentalités ».

Les éléments du dossier de presse « HERITAGE » ainsi que les photos et vidéos liées au projet sont téléchargeables à l'adresse suivante : http://www.paris2024.media

Login: media-paris2024 **MDP**: mediaaccess

A propos du Comité Paris 2024

Le Comité de candidature est coprésidé par Bernard Lapasset et par Tony Estanguet (membre du CIO, triple champion olympique). Il est composé de ses cinq membres fondateurs : le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), la Ville de Paris, la Région Île-de-France et l'Etat. Le Comité de candidature Paris 2024 a pour mission de conduire la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Il exerce son activité aux niveaux national et international.

Contacts presse Paris 2024

Raphaël Leclerc – 06 73 16 88 06 – <u>rleclerc@paris2024.org</u> Christophe Proust – 06 21 60 32 69 – <u>cproust@paris2024.org</u>